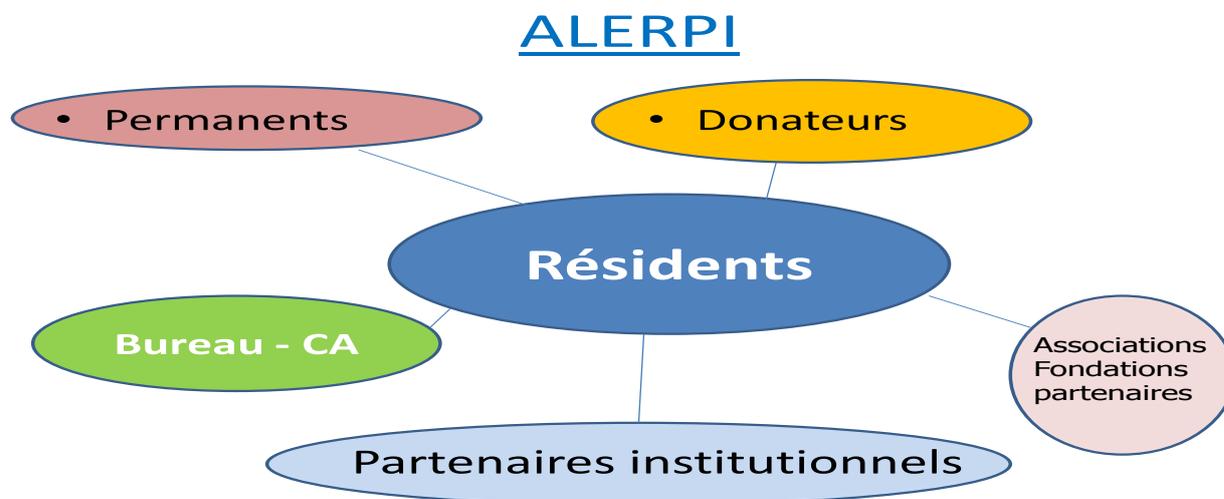


## Rapport moral – AG du jeudi 18 Juin 2015 –



Merci à chacun d'entre vous d'être là aujourd'hui. Votre présence est pour nous un sérieux encouragement. Déjà un an que Sœur Pierre nous a transmis les rênes ! Nous tentons, jour après jour de continuer la tâche amorcée en 2001 par l'ouverture d'un premier studio et en 2007 par la création d'ALERPI et l'ouverture de 7 studios Rue Châtillon chez les pères du Sacré-Cœur et Rue Saint Gengoulf. Le déménagement, ici, en 2012, nous permet donc de fonctionner dans un cadre très agréable avec tous les studios en un espace commun.

### Les résidents :

Peut-être faut-il, en préambule rappeler notre unique objectif. Il était très simplement exprimé récemment par Jean-Pascal, un ancien résident : « Heureusement pour moi, vous avez été là, sinon...je n'avais rien en sortant de prison. Je ne savais pas où aller ! » Jean-Pascal a depuis fait du chemin. Il a suivi une formation de carrossier, fait un stage dans un garage et il loge désormais dans un petit studio en centre ville. Les 180 € d'électricité par trimestre sont lourds à porter mais il arrive à équilibrer son budget. Il revient régulièrement nous rendre visite !

Loger, accompagner une vingtaine de résidents dans l'année, c'est à la fois peu et beaucoup. Vous constaterez plus précisément dans le rapport d'activité que nous n'arrivons guère à satisfaire qu'un quart des demandes en 2014. Accueillis en moyenne pour une période de 6 mois, les nouveaux résidents sont en général assez largement en dessous du seuil de pauvreté. Certains arrivent sans aucun revenu le premier mois. Le RSA, 450 €, l'ATA, 300 €, vont permettre, dans le meilleur des cas d'attendre un emploi aidé.

Nous nous sommes donné trois critères de sélection : accueillir uniquement des sortants de prison, accueillir des personnes démunies, envisager avec eux leurs possibilités de réinsertion. Le premier critère est facile à cerner, le second aussi car les cas de détresse morale et affective à l'arrivée sont fréquents. Le 3<sup>ème</sup> critère est plus aléatoire. Sommes-nous en mesure d'aider ce nouveau postulant ? Compte-tenu de son profil (addictions, passé judiciaire) son profil relève-t-il de notre compétence ? Le rapport d'activité reviendra concrètement sur cette part importante de notre tâche.

Mais, quelle est notre efficacité ? Sans rentrer ici dans le détail, nous avons quand même le sentiment de ne pas perdre notre temps ! Bon, c'est un doux euphémisme ! Certes, les parcours constructifs et les échecs se succèdent.

Lorsqu'un résident remonte dix jours à peine après son arrivée, comme ce fut le cas récemment, nous pouvons avoir un sentiment d'échec. Ces périodes de turbulences souvent liées à l'inadaptation d'un

nouveau au cadre que nous lui proposons sont plus difficiles à porter. Nous en vivons une de temps à autre. Nous devons veiller alors à ne pas être trop déstabilisés et à affronter le problème en équipe. C'est absolument indispensable !

**Le bureau une fois par mois, le CA et l'équipe des permanents** ont engagé une série de réflexions en 2014. Elles ont été traduites concrètement dans notre fonctionnement :

- Le point hebdo du mardi matin entre des membres du bureau et Matthieu, notre éducateur, nous permet de partager collectivement le suivi de chaque résident. Certains sont, vous n'en doutez pas, à suivre comme le lait sur le feu.
- La réunion mensuelle du Conseil de Maison avec les résidents. Elle permet d'impliquer chacun dans le fonctionnement de la maison. De gérer ensemble un certain nombre de problèmes et de prendre en compte certaines demandes (ex : accès à internet dans les studios )
- La réunion mensuelle des permanents apparaît désormais comme un facteur indispensable de cohésion dans l'aide à apporter aux résidents, la relation que nous pouvons entretenir avec chacun, la manière de gérer les permanences.
- L'intégration au CA de personnes en empathie avec notre démarche mais sans implication directe dans le fonctionnement journalier est pour nous riche d'enseignements.
- Le projet de création, initié en 2014, de deux nouveaux studios est en cours de réalisation. Nous nous mettrons à votre disposition pour la visite de ce chantier.

#### **L'équipe des permanents :**

Je veux remercier ici l'équipe des 35 bénévoles qui assurent une permanence 24 h sur 24. « Pour toi, quand tu fais don de ton temps, de ton énergie à ton frère dans la peine, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite » Cette traduction assez libre d'un verset au chapitre 6 de l'Evangile de Matthieu pour vous expliquer que je ne nommerai personne, chacun se reconnaîtra ! Merci à celles qui assurent le planning, à celles qui assument la tâche, souvent ingrate de suivi, de nettoyage des studios, de maintenance des locaux, à celui qui a créé de toutes pièces et gère notre site « alerpi.fr », à celle qui prépare avec beaucoup de constance le repas du mercredi soir avec les résidents ; à celle qui entretient le jardin avec l'aide de l'un ou l'autre résident ; à celles et ceux nombreux, qui assurent fidèlement les temps de permanence ; à ceux qui consciencieusement, tiennent les cordons de la bourse. Merci à notre salarié, pour son implication dans le suivi des résidents ; au bureau où chacun prend sa part de la tâche collective ; au CA, déjà évoqué, où la réflexion et l'appui bienveillant des nouveaux membres élus l'an dernier sont pour nous très importants.

Mais, tout cela ne serait pas possible sans le triptyque des **donateurs particuliers, des partenaires associatifs et des partenaires institutionnels.**

Chaque année, ce sont une centaine de **donateurs particuliers** qui assurent pratiquement 1/3 du budget. En 2014, vous avez été particulièrement généreux puisque vous nous avez apporté 25 000 € ! Nos trésoriers vous donneront plus de détails sur ce point tout à l'heure. Votre générosité, l'appui financier que vous nous apportez est essentiel. Nous avons pu ainsi équilibrer le budget 2014 en un temps où il devient plus difficile de le faire. Il est très réconfortant pour nous de constater, depuis le début de l'aventure, la fidélité de beaucoup d'entre vous.

**Les partenaires associatifs** : En 2014, nous avons essentiellement été appuyés par l'aumônerie de prison qui chaque mois nous apporte sa contribution, par la mense épiscopale, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France.

Il s'agit certes aujourd'hui du bilan 2014 mais je ne peux passer sous silence les aides que nous avons reçues en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Au décès de René Pascolini, selon son vœu et celui de son épouse nous avons reçu une forte contribution de leur famille et de leurs nombreux amis du Rotary Metz Rive Gauche. La Fondation Batigère nous apporte aujourd'hui une aide très importante pour la mise en œuvre des nouveaux studios. Le Crédit Coopératif vient de nous décerner un prix, l'Association Flores de Metz, l'association de l'ancien Hôpital Saint André, le Rotary de Metz appuient à leur tour fortement notre action. Qu'ils soient ici très chaleureusement remerciés par toute l'équipe. Vous aurez le détail de ces belles contributions en temps opportun.

Vous constaterez lorsque les trésoriers vous présenteront les comptes que depuis juillet 2014 nous n'avons plus d'aide du Conseil Régional pour la prise en charge de notre salarié. Il faut donc que nous soyons très vigilants.

**Les partenaires institutionnels :** Ce sont, d'un côté le CCAS, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Préfecture et de l'autre, l'administration pénitentiaire : le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et le QPA (Quartier pour Peines Aménagées), nos voisins Rue Barrès.

Notons en particulier que le Conseil Régional vient de nous attribuer la moitié du budget pour la réalisation des studios 9 et 10.

Le CCAS nous apporte sa contribution annuelle de 1500 €. La Préfecture n'a pas, pour l'instant, répondu à notre demande.

Nous sommes heureux des relations de confiance que nous avons avec les représentants locaux de l'administration pénitentiaire. Nous réservons toujours un studio pour un sortant du QPA. Le SPIP de son côté a donné son accord pour que nous puissions accueillir un 5<sup>ème</sup> placement extérieur. Ce dispositif qui permet à une personne en détention de terminer les derniers mois de sa peine dans un cadre progressivement allégé par le JAP a montré clairement son efficacité. Nous pourrions revenir sur ce point si vous avez des questions. Dans ce cadre, nous recevons un prix de journée de 30 € pour l'accueil de ces personnes. Il peut être mis en parallèle avec le prix de journée en détention qui est en moyenne cinq fois supérieur à cette somme.

Merci à toutes ces instances qui nous apportent leur soutien moral et financier.

Notre entreprise, vous le savez, nous vous l'avons déjà exprimé par le passé et nous en avons pleinement conscience, est fragile. Assurer une permanence 24 h sur 24 h auprès de nos résidents est un challenge ou un défi toujours à renouveler. Aux périodes de fêtes ou en été, nous devons vraiment anticiper pour que cette présence reste assurée. Notre expérience nous prouve cependant qu'il faut tenir bon. L'écoute attentive, les discussions informelles, l'accueil de confidences qui apaisent permettent à des existences cabossées de repartir sur une route constructive. Les rappels à l'ordre s'imposent, eux aussi, régulièrement.

Nous tentons, jour après jour, de soutenir ces résidents qui, à un moment de leur vie, ont dérapé mais, avouons-le, cette démarche citoyenne même si elle n'est pas simple à assurer nous paraît importante à mener. A une heure où, dit-on, le lien social, souvent, se délite dans notre société, ces jeunes et ces moins jeunes nous apportent beaucoup. Ils nous rappellent notamment l'importance du lien familial. Souvent ils nous touchent profondément par leur sincérité, leur volonté tenace de s'en sortir, d'assumer pour certains leur tâche de parent un moment laissée en jachère. Et à nous, permanents, pour la plupart retraités, qui avons souvent beaucoup reçu de nos parents, de notre beau pays, cela nous permet aussi de garder les pieds sur terre !

Je vous remercie.

J.SIDOBRE (Président ALERPI)